

**SECTEUR DE FORMATION 01 – ADMINISTRATION, COMMERCE ET INFORMATIQUE**

**TECHNIQUES DE L'INFORMATIQUE  
(DEC 420.B0)**

**TABLEAUX D'HARMONISATION**



## TABLE DES MATIÈRES

<b>Présentation .....</b>	<b>1</b>
<b>Programmes d'études en lien d'harmonisation .....</b>	<b>1</b>
<b>Information sur les tableaux d'harmonisation.....</b>	<b>1</b>
<b>Tableaux d'harmonisation interordres .....</b>	<b>3</b>
Techniques de l'informatique et Soutien informatique.....	5
Soutien informatique et Techniques de l'informatique.....	6
<b>Tableaux d'harmonisation intersectorielle .....</b>	<b>7</b>
Techniques de l'informatique et Technologie de systèmes ordonnés.....	9
Technologie de systèmes ordonnés et Techniques de l'informatique.....	10
Techniques de l'informatique et Technologie de l'électronique, voie de spécialisation B – Ordinateurs et réseaux .....	11
Technologie de l'électronique, voie de spécialisation B – Ordinateurs et réseaux et Techniques de l'informatique.....	12
Techniques de l'informatique et Technologie de l'électronique industrielle .....	13
Technologie de l'électronique industrielle et Techniques de l'informatique .....	14
Techniques de l'informatique et Techniques d'intégration multimédia.....	15
Techniques d'intégration multimédia et Techniques de l'informatique.....	16



## Présentation

L'harmonisation des programmes d'études professionnelles et techniques est une orientation ministérielle. Elle consiste à établir des similitudes et une continuité entre les programmes d'études du secondaire et du collégial, que ce soit dans un même secteur de formation ou dans des secteurs de formation différents, en vue d'éviter la duplication des offres de formation, de reconnaître les compétences acquises et de faciliter les parcours de formation.

L'harmonisation contribue à établir une offre cohérente de formation, en particulier à faire en sorte que les fonctions de travail auxquelles préparent les programmes d'études soient bien identifiées et distinguées. S'il arrive que l'exercice de ces fonctions nécessite l'acquisition de compétences communes, les travaux d'harmonisation permettent de les repérer. Toutefois, même en l'absence de compétences communes, les programmes d'études n'en sont pas moins harmonisés.

L'harmonisation est dite interordres lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'ordres d'enseignement différents, elle est intra-ordre lorsqu'elle porte sur des programmes d'études d'un même ordre d'enseignement et elle est intersectorielle lorsqu'elle porte sur des programmes d'études de secteurs de formation différents.

Les travaux menés dans une perspective d'harmonisation des programmes d'études permettent, notamment, et le cas échéant, la mise au jour de leur communauté de compétences. Les compétences partagées par deux programmes d'études ou plus et dont l'acquisition de l'une permet la reconnaissance de l'autre sont dites *communes*. Des compétences communes ayant le même énoncé et dont toutes les composantes sont le calque l'une de l'autre sont dites *identiques*; lorsque des compétences communes ne sont pas identiques mais présentent un niveau de similitude tel qu'elles sont de valeur égale, elles sont dites *équivalentes*.

Les travaux d'harmonisation réalisés pour le programme *Techniques de l'informatique* (DEC 420.B0) ont permis d'identifier des compétences communes avec d'autres programmes d'études.

## Programmes d'études en lien d'harmonisation

Le programme d'études *Techniques de l'informatique* (DEC 420.B0) présente des compétences communes avec les programmes d'études suivants :

- Soutien informatique (DEP 5229);
- Technologie de systèmes ordonnés (DEC 243.A0);
- Technologie de l'électronique (DEC 243.B0);
- Technologie de l'électronique industrielle (DEC 243.C0);
- Techniques d'intégration multimédia (DEC 582.A1).

## Information sur les tableaux d'harmonisation

Dans ce document, les résultats des travaux d'harmonisation sont présentés sous forme de tableaux et sont regroupés selon les rubriques suivantes : les tableaux d'harmonisation interordres qui font l'objet de la première partie et les tableaux d'harmonisation intersectorielle qui sont regroupés dans une deuxième et dernière partie.

Chaque tableau se divise verticalement en deux sections et met en lien deux programmes d'études, le programme de référence<sup>1</sup> et un programme avec lequel il a des compétences communes. Pour chacun de ces programmes, le tableau présente les éléments d'identification qui sont le titre, le type de sanction, le code du programme, l'année d'approbation, son nombre de compétences ou de modules, la durée totale de formation, les énoncés de compétences communes et leur code respectif.

Lorsque les compétences communes entre deux programmes d'études ne sont pas identiques mais équivalentes, elles donnent lieu à deux tableaux distincts qui sont présentés l'un à la suite de l'autre. Le premier tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme de référence et qui s'inscrit dans le programme harmonisé au programme de référence; à l'inverse, le second tableau présente les compétences qui peuvent être reconnues à la personne issue du programme harmonisé au programme de référence et qui s'inscrit dans le programme de référence.

Le programme d'études dont est issue la personne et dans lequel elle a acquis une ou des compétences est dit « programme de provenance »; le programme d'études dans lequel la personne souhaite poursuivre sa formation et se faire reconnaître les compétences déjà acquises est dit « programme de destination. » Dans chacun des tableaux, la section de gauche est réservée au programme de provenance et la section de droite est réservée au programme de destination.

Avant chaque tableau, le programme de provenance et le programme de destination sont identifiés et un court texte rend explicite le cheminement de la personne à l'intérieur de ces deux programmes d'études.

---

1 Le programme de référence est celui pour lequel est spécifiquement rédigé le document d'accompagnement.

## **Tableaux d'harmonisation interordres**



**Programme de provenance :** Techniques de l'informatique  
2018

**Programme de destination :** Soutien informatique  
1999

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de l'informatique peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Soutien informatique, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Techniques de l'informatique 2018 DEC – 420.B0 28 compétences, 2 010 heures</b>		<b>Soutien informatique 1999 DEP – 5229 22 compétences, 1 800 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
00Q1	Effectuer l'installation et la gestion d'ordinateurs	462038	Mettre à profit les possibilités de systèmes d'exploitation de technologie vieillissante
00SF	Évaluer des composants logiciels et matériels	462052	Effectuer de la recherche d'information
00Q2	Utiliser des langages de programmation	462068	Développer un programme utilitaire
00SE	Interagir dans un contexte professionnel	462074	Interagir dans des situations professionnelles variées
00Q1	Effectuer l'installation et la gestion d'ordinateurs	462088	Exploiter les possibilités des logiciels d'application
et			
00SG	Fournir du soutien informatique aux utilisatrices et utilisateurs		
00Q1	Effectuer l'installation et la gestion d'ordinateurs	462096	Mettre à profit les possibilités de systèmes d'exploitation de technologie de pointe
00Q7	Exploiter un système de gestion de base de données	462106	Créer et exploiter une base de données
00Q1	Effectuer l'installation et la gestion d'ordinateurs	462116	Installer les éléments physiques et logiques d'un poste informatique
00Q5	Effectuer le déploiement d'un réseau informatique local	462148	Gérer l'accès aux ressources d'un réseau
00Q5	Effectuer le déploiement d'un réseau informatique local	462157	Mettre en place les ressources partageables d'un réseau
00SG	Fournir du soutien informatique aux utilisatrices et utilisateurs	462205	Fournir de l'assistance à la clientèle à partir d'un centre d'appel

**Programme de provenance :** Soutien informatique  
1999

**Programme de destination :** Techniques de l'informatique  
2018

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Soutien informatique peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de l'informatique, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Soutien informatique 1999 DEP – 5229 22 compétences, 1 800 heures</b>		<b>Techniques de l'informatique 2018 DEC – 420.B0 28 compétences, 2 010 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
462038	Mettre à profit les possibilités de systèmes d'exploitation de technologie vieillissante	00Q1	Effectuer l'installation et la gestion d'ordinateurs
et			
462096	Mettre à profit les possibilités de systèmes d'exploitation de technologie de pointe		
462148	Gérer l'accès aux ressources d'un réseau	00Q5	Effectuer le déploiement d'un réseau informatique local
et			
462157	Mettre en place les ressources partageables d'un réseau		
462068	Développer un programme utilitaire	00Q2	Utiliser des langages de programmation

## **Tableaux d'harmonisation intersectorielle**



**Programme de provenance :** Techniques de l'informatique  
2018

**Programme de destination :** Technologie de systèmes ordinés  
2007

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de l'informatique peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Technologie de systèmes ordinés, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Techniques de l'informatique 2018 DEC – 420.B0 28 compétences, 2 010 heures</b>		<b>Technologie de systèmes ordinés 2007 DEC – 243.A0 19 compétences, 2 130 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
00SE	Interagir dans un contexte professionnel	037K	Communiquer en milieu de travail
00Q2	Utiliser des langages de programmation	037S	Programmer des systèmes ordinés
00SR	Effectuer le développement d'applications natives sans base de données	037T	Modifier la programmation de systèmes ordinés
00SS	Effectuer le développement d'applications natives avec base de données	037T	Modifier la programmation de systèmes ordinés
00SX	Effectuer le développement d'applications pour des objets connectés	037T	Modifier la programmation de systèmes ordinés
00Q5	Effectuer le déploiement d'un réseau informatique local	037H	Diagnostiquer un problème lié à un réseau d'un système ordonné

**Programme de provenance :** Technologie de systèmes ordinés  
2007

**Programme de destination :** Techniques de l'informatique  
2018

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Technologie de systèmes ordinés peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de l'informatique, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

---

<b>Technologie de systèmes ordinés 2007 DEC – 243.A0 19 compétences, 2 130 heures</b>		<b>Techniques de l'informatique 2018 DEC – 420.B0 28 compétences, 2 010 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
037S	Programmer des systèmes ordinés	00Q2	Utiliser des langages de programmation
037C	Traiter l'information technique	00Q4	Exploiter des logiciels de bureautique
037D	Résoudre des problèmes de mathématiques liés à la technologie de systèmes ordinés		
037L	Dessiner des schémas électroniques		

---

**Programme de provenance :** Techniques de l'informatique  
2018

**Programme de destination :** Technologie de l'électronique, voie de spécialisation B –  
Ordinateurs et réseaux  
2007

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de l'informatique peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Technologie de l'électronique, voie de spécialisation B – Ordinateurs et réseaux, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Techniques de l'informatique 2018 DEC – 420.B0 28 compétences, 2 010 heures</b>		<b>Technologie de l'électronique 2007 DEC – 243.B0 voie de spécialisation B – Ordinateurs et réseaux 17 compétences, 2 040 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
00SE	Interagir dans un contexte professionnel	041S	Communiquer en milieu de travail
00Q1	Effectuer l'installation et la gestion d'ordinateurs	0428	Installer un système d'exploitation
00Q1	Effectuer l'installation et la gestion d'ordinateurs	0429	Installer un équipement informatique
00Q5	Effectuer le déploiement d'un réseau informatique local	042C	Implanter un réseau local
00SQ	Collaborer à la conception d'un réseau informatique	042E	Planifier l'implantation d'un réseau local
00SG	Fournir du soutien informatique aux utilisatrices et utilisateurs	042F	Fournir une assistance technique

**Programme de provenance :** Technologie de l'électronique, voie de spécialisation B –  
Ordinateurs et réseaux  
2007

**Programme de destination :** Techniques de l'informatique  
2018

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Technologie de l'électronique, voie de spécialisation B – Ordinateurs et réseaux, peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de l'informatique, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

---

<b>Technologie de l'électronique 2007 DEC – 243.B0 voie de spécialisation B – Ordinateurs et réseaux 17 compétences, 2 040 heures</b>		<b>Techniques de l'informatique 2018 DEC – 420.B0 28 compétences, 2 010 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
0428	Installer un système d'exploitation et	00Q1	Effectuer l'installation et la gestion d'ordinateurs
0429	Installer un équipement informatique		
042C	Implanter un réseau local	00Q5	Effectuer le déploiement d'un réseau informatique local
042F	Fournir une assistance technique	00SG	Fournir du soutien informatique aux utilisatrices et utilisateurs

---

**Programme de provenance :** Techniques de l'informatique  
2018

**Programme de destination :** Technologie de l'électronique industrielle  
2007

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de l'informatique peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Technologie de l'électronique industrielle, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

---

<b>Techniques de l'informatique 2018 DEC – 420.B0 28 compétences, 2 010 heures</b>		<b>Technologie de l'électronique industrielle 2007 DEC – 243.C0 19 compétences, 2 055 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
00Q1	Effectuer l'installation et la gestion d'ordinateurs	0431	Gérer et utiliser un poste de travail informatique en milieu industriel
et			
00Q4	Exploiter des logiciels de bureautique		

---

**Programme de provenance :** Technologie de l'électronique industrielle  
2007

**Programme de destination :** Techniques de l'informatique  
2018

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Technologie de l'électronique industrielle peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de l'informatique, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Technologie de l'électronique industrielle 2007 DEC – 243.C0 19 compétences, 2 055 heures</b>		<b>Techniques de l'informatique 2018 DEC – 420.B0 28 compétences, 2 010 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
0431	Gérer et utiliser un poste de travail informatique en milieu industriel	00Q1	Effectuer l'installation et la gestion d'ordinateurs
0431	Gérer et utiliser un poste de travail informatique en milieu industriel	00Q4	Exploiter des logiciels de bureautique
et			
0432	Produire des plans d'électronique industrielle		

**Programme de provenance :** Techniques de l'informatique  
2018

**Programme de destination :** Techniques d'intégration multimédia  
2002

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques de l'informatique peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques d'intégration multimédia, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Techniques de l'informatique 2018 DEC – 420.B0 28 compétences, 2 010 heures</b>		<b>Techniques d'intégration multimédia 2002 DEC – 582.A1 22 compétences, 1 980 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
00Q1	Effectuer l'installation et la gestion d'ordinateurs	0158	Utiliser un micro-ordinateur, ses périphériques et les réseaux de communication
et			
00Q5	Effectuer le déploiement d'un réseau informatique local		
00Q6	Exploiter les principes de la programmation orientée objet	015F	Exploiter les langages de programmation utilisés en multimédia
et			
00ST	Effectuer le développement d'applications Web non transactionnelles		
00Q6	Exploiter les principes de la programmation orientée objet	015F	Exploiter les langages de programmation utilisés en multimédia
et			
00SU	Effectuer le développement d'applications Web transactionnelles		
00Q6	Exploiter les principes de la programmation orientée objet	015P	Programmer des produits multimédias
et			
00ST	Effectuer le développement d'applications Web non transactionnelles		
00Q6	Exploiter les principes de la programmation orientée objet	015P	Programmer des produits multimédias
et			
00SU	Effectuer le développement d'applications Web transactionnelles		

**Programme de provenance :** Techniques d'intégration multimédia  
2002

**Programme de destination :** Techniques de l'informatique  
2018

La personne ayant acquis une ou des compétences du programme Techniques d'intégration multimédia peut se voir reconnaître la ou les compétences jugées communes avec celles du programme Techniques de l'informatique, si elle choisit d'y poursuivre sa formation.

<b>Techniques d'intégration multimédia 2002 DEC – 582.A1 22 compétences, 1 980 heures</b>		<b>Techniques de l'informatique 2018 DEC – 420.B0 28 compétences, 2 010 heures</b>	
<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>	<b>Code</b>	<b>Énoncé de la compétence</b>
0158	Utiliser un micro-ordinateur, ses périphériques et les réseaux de communication	00Q1	Effectuer l'installation et la gestion d'ordinateurs
015F	Exploiter les langages de programmation utilisés en multimédia	00Q2	Utiliser des langages de programmation
015P	Programmer des produits multimédias	00ST	Effectuer le développement d'applications Web non transactionnelles